

**Projet de thèse :**  
**L'anonymat dans les textes clandestins de l'âge classique**

**De quoi l'anonymat est-il le nom ?**

Longtemps, l'anonymat aura été le nom pour une approche morale de l'auctorialité. Longtemps, c'est-à-dire depuis le Moyen Âge au moins, par exemple chez Dante, qui juge se nommer illicite<sup>1</sup> sinon au moment d'expier ; à la Renaissance toujours, chez Scève, dont l'éloge de Philermé dit assez combien l'absence de nom fait signe vers un glorieux mépris de la gloire<sup>2</sup> ; à l'âge classique encore, dont date le fameux traité d'Adrien Baillet qui en témoigne éminemment, *Les auteurs déguisez*<sup>3</sup>, mais aussi les manuels d'honnêteté de Faret et de Gracian<sup>4</sup> ; jusqu'aux Lumières enfin, dans l'*Encyclopédie*, dont l'article « Anonyme » continue de n'en évaluer le phénomène qu'au regard du condamnable et du « louable<sup>5</sup> ». L'anonymat ainsi conçu ne ferait que souligner ou accuser non seulement autre chose que l'anonymat — à savoir l'auteur anonyme —, mais encore autre chose que l'auteur anonyme — son intégrité ou ses mauvaises mœurs. Autrement dit, si l'on en restait là, l'anonymat ne serait rien d'autre qu'un mode particulier de présentation de l'auteur, dont on attendrait pourtant qu'il entérine l'absence. Ce qu'il montrerait, c'est l'auteur ; certes sous un jour ici flatteur, là répugnant, mais l'auteur quand même et toujours. Se taisant sur son nom, il ne parlerait que de lui.

L'impasse dans laquelle mène une telle appréhension engage avec elle une dimension supplémentaire, en quoi consiste l'historicité du phénomène, car la question se pose de savoir si le concept est toujours adéquat à son objet. L'appliquer par exemple au corpus des textes clandestins de l'âge classique<sup>6</sup>, exemplaires en ce que l'anonymat en est une donnée structurante, impliquerait que nous les jugions d'après les éléments d'une axiologie dont, justement, ils contestent les fondements. Peut-être est-ce pour sortir de cette aporie que la critique récente a substitué au point de vue *éthique* le point de vue que nous dirions, au sens large, et pour faire écho à un chapitre du livre important de Benitez<sup>7</sup>, *sociologique*. L'exercice de jugement moral le cède alors soit à l'examen des contextes politiques et idéologiques<sup>8</sup> qui expliqueraient l'anonymat, soit à l'étude génétique et comparative des textes<sup>9</sup> en vue de la restitution du nom d'auteur. Tantôt l'approche est historique, et culmine en une foisonnante histoire des censures et des stratégies éditoriales<sup>10</sup> ; tantôt elle est doxographique, et rend compte avec érudition du détail et de la diversité des positions hétérodoxes<sup>11</sup>. La combinaison de deux facteurs, une hérésie et son effort pour surmonter sa répression : voilà pour elle l'anonymat. On mesure assez la justesse de ses méthodes aux découvertes qu'elle a rendues possibles, et il suffit d'en évoquer la plus récente : l'attribution par Antony McKenna et Gianluca Mori du *Theophrastus redivivus* — rien de moins que « l'ancêtre véritable<sup>12</sup> » de la littérature clandestine — et des *Réflexions morales et métaphysiques*, respectivement à

<sup>1</sup> Voir Dante Alighieri, *Il Convivio*, cité par Giuseppina Brunetti, « Signature, autographe, œuvre », dans *L'anonymat dans les arts et les lettres au Moyen Âge*, dir. Douchet et Naudet, PUF, 2016, p. 57.

<sup>2</sup> Celui, dit Philermé dans *Saussaie*, « qui aux honneurs clôt et bande les yeux, / [...] Il ne lui chaut de nom ni titre insigne. » (Maurice Scève, *Œuvres poétiques complètes*, II, Union Générale d'Éditions, 1971, p. 28).

<sup>3</sup> Voir à ce propos Françoise Waquet, « Une pensée morale de l'anonyme. D'après Adrien Baillet (1685-1690) », *Littératures classiques*, n°80, Armand Collin, 2013, p. 226.

<sup>4</sup> Voir, entre autres, la Maxime XIX de *L'homme de cour* : « N'être point trop préconisé par les bruits de la Renommée ».

<sup>5</sup> « Anonyme », art. de Mallet, *Encyclopédie*, I, p. 489 : « Ce n'est que dans [le cas des livres dangereux] que l'on peut condamner les auteurs anonymes : tout écrivain qui, par timidité, modestie, ou mépris de la gloire, ne s'affiche point à la tête de son ouvrage, ne peut être que *louable* ». L'article de Frédérique Citera sur les « Visages anonymes et pseudonymes de Balzac » donne à penser qu'après la fin de l'Ancien Régime, la valeur morale a définitivement cédé le pas à la valeur commerciale de l'anonymat (*Anonymat et signature*, n°2, dir. Jean Cuisenier, La documentation française, 1989, p. 209-218).

<sup>6</sup> Nous hasardons cette formulation hybride pour suggérer que ce corpus à la fois souscrit aux critères proposés par Gianni Paganini dans *Les philosophies clandestines à l'âge classique* (« Rigoureux anonymat, critique rationaliste de la philosophie et de la religion, mise en valeur de traditions alternatives », PUF, 2005, p. 5-6) et renonce au critère matériel de « manuscrit » que conteste de manière convaincante Alain Mothu, au profit de « la notion de textes clandestins » (« Le manuscrit philosophique clandestin existe-t-il ? », *Ecrire au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Genèse de textes littéraires et philosophiques*, CNRS Éditions, 2000, § 8).

<sup>7</sup> Miguel Benitez, « Éléments d'une sociologie de la littérature clandestine au XVIII<sup>e</sup> siècle : les lecteurs et les éditeurs du *Tellamed* », *La face cachée des Lumières*, Universitas, 1996, p. 238-263.

<sup>8</sup> Voir dans cette perspective la troisième partie de la somme de Laurie Catteeuw, *Censures et raisons d'Etat. Une histoire de la modernité politique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Albin Michel, 2013.

<sup>9</sup> L'on pourrait ici se reporter à l'étude de Maria Susana Seguin, « De l'Analyse de la religion chrétienne à l'Évangile de la raison », *Revue Voltaire*, n°8, PUPS, 2008, p. 137-149.

<sup>10</sup> Par exemple, sur la *Lettre sur les sourds et les muets*, Béatrice Fraenkel, « Noms cachés, noms montrés, noms absents », *Figures de l'anonymat : médias et société*, dir. Lambert, L'Harmattan, 2001, p. 105-106.

<sup>11</sup> Voir, entre autres ouvrages de référence, *Le matérialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle et la littérature clandestine*, dir. Bloch, Vrin, 1982.

<sup>12</sup> Gianni Paganini, *op. cit.*, p. 5.

Guy Patin et à Camille Falconet<sup>13</sup>. Parce qu'alors sa fécondité et sa pertinence plaident en sa faveur, toute saisie de la question qui n'adopterait pas, au moins en partie, cette double optique philosophique *et* historique, se condamnerait au contre-sens.

Il reste cependant manifeste que cette approche de l'anonymat, en tant qu'elle le tient pour le signe de la censure ou de contingences historiques, continue d'y voir autre chose que lui ; qu'ainsi l'anonymat n'y est pas pensé comme tel et pour lui-même, mais *expliqué, justifié*, précisément au sens où l'on se justifie et s'explique sur les raisons d'un manquement à une loi tacite. C'est alors parce qu'on croit l'anonymat uniquement *par défaut* qu'on y voit un *défaut* à combler, à corriger<sup>14</sup> ; c'est parce qu'on n'y voit qu'un masque<sup>15</sup> qu'il nous importe de l'ôter, sans du reste nous soucier des auteurs qui ne souhaitent ni être reconnus, ni se reconnaître en qualité d'auteurs. Témoin Robert Challe, qui dit avoir écrit le préambule de ses *Mémoires* pour « servir de preuve que la qualité d'auteur ne [l']a jamais tenté et qu'[il y est] moins sensible que jamais<sup>16</sup> ». Bien entendu, Challe reprend ici un *topos* stratégique ; mais il ne s'agit pas tant de savoir si ces propos sont véridiques, que de savoir s'il est seulement question d'en décider. Or, aussi longtemps que nous le faisons, nous omettons que l'anonymat, s'il se dit de l'homme, se dit aussi *de l'œuvre*<sup>17</sup>, au double sens du génitif ; que, partant, il « tient, non [seulement] à quelque raison personnelle accidentelle, mais [aussi] à la nature de l'œuvre<sup>18</sup> » ; que, par conséquent, n'étant lui-même pas paratextuel<sup>19</sup> mais intratextuel, il ne doit plus être question, face à l'anonymat, de regarder ailleurs. Le nom ou son absence devrait être à l'œuvre *dans* l'œuvre, si, comme Adorno l'écrivait, « le titre, comme le nom, est le microcosme de l'œuvre<sup>20</sup> ».

De ce changement de perspective résulterait un élargissement de la question de l'anonymat : d'historique et d'idéologique exclusivement, elle devient aussi littéraire, et susceptible de fournir un argument en faveur de l'« unité profonde de [la] forme de littérature<sup>21</sup> » que prennent les textes clandestins<sup>22</sup> ; étant entendu que parler de « forme de littérature » ouvre à la considération, par-delà les genres littéraires, d'une forme de langage<sup>23</sup> qui entretiendrait un rapport direct avec le nom en général, et le nom d'auteur en particulier. Rapport conflictuel peut-être<sup>24</sup>, actif et dynamique nécessairement, entretenu par « ce que les mots *font* entre eux<sup>25</sup> », et qui ne peut pas ne pas s'appeler *poétique*. Dans ces conditions, ce qu'il y aurait lieu d'étudier n'a plus à voir seulement avec du hors-texte : c'est la poétique engagée dans l'œuvre par son anonymat, au sens de *ce que le langage fait au nom qu'il porte* ; autrement dit, la manière dont la signification d'une œuvre empêche toute « poétique du nom<sup>26</sup> ». Plus clairement encore, il faudrait revenir sur cette idée selon laquelle l'anonymat serait postérieur à l'écriture de l'œuvre (l'œuvre est écrite, et je ne décide qu'ensuite de la signer ou non, d'inscrire ou non mon nom), pour lui substituer celle qui y verrait un processus, une opération qui parcourrait l'œuvre de part en part, consisterait en l'effacement permanent du nom, et au terme de laquelle seulement l'anonymat adviendrait. Prendre, dès lors, à rebours du schéma habituel, la signature comme fait premier, et l'anonymat comme second ; non plus défaut de présence, mais bien surcroît d'absence. Considérer, par conséquent, non plus le seul anonymat, mais « l'anonymisation par l'effacement de la marque individuelle, de la signature originelle<sup>27</sup> ». Là où l'histoire et la philosophie, en des gestes complémentaires, expliquent *pourquoi* il y a anonymat, ce serait l'objet de la poétique que d'expliquer *comment* l'effacement opère ; et nous proposerions pour éviter toute confusion de nommer « *anonymie*<sup>28</sup> », d'un mot emprunté à Démocrite, cette opération du langage distincte de l'anonymat de fait.

Prétendre que l'œuvre, d'abord et par nature signée, ne serait dé-nommée qu'ensuite, ou si l'on veut chemin faisant, et que, comme le dira Blanchot, à l'âge classique aussi « nous écrivons pour perdre notre nom<sup>29</sup> », n'est certes pas anachronique. Des signes déjà l'indiquent, comme, sur le plan de la poétique du langage, « la part du jeu » faite par Hobbes dans sa théorie du nom, que reprennent

<sup>13</sup> Antony McKenna et Gianluca Mori, « La filiation des manuscrits clandestins », [en ligne : (2) (PDF) (Antony McKenna and Gianluca Mori) La filiation des manuscrits clandestins : du Theophrastus Redivivus aux Réflexions morales et métaphysiques | McKenna Antony et Gianluca Mori - Academia.edu], p. 13-15.

<sup>14</sup> Ce que Foucault relevait déjà : « l'anonymat littéraire ne nous est pas supportable ; nous ne l'acceptons qu'à titre d'énigme » (« Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits (1954-1975)*, I, Gallimard, 2001, p. 828).

<sup>15</sup> Voir l'article de Jean-Jacques Tatin-Gourier, « L'expression de l'autorité littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle : anonymat, diversité des masques et production assumée », *Convergences francophones*, 5.1, 2017, p. 1-6.

<sup>16</sup> Robert Challe, *Mémoires*, Droz, 1996, p. 34.

<sup>17</sup> « Anonyme », art. cit. : « On donne cette épithète à tous les ouvrages qui paroissent sans nom d'auteur, ou dont les auteurs sont inconnus ».

<sup>18</sup> Chantal Anne, *L'amour dans la pensée de Soren Kierkegaard. Pseudonymie et polyonymie*, L'Harmattan, 1993, p. 17.

<sup>19</sup> Voir Gérard Leclerc, *Le sceau de l'œuvre*, Seuil, 1998, p. 28 : « La signature, loin d'être un simple paratexte [...], un nom simplement apposé à un texte, est peut-être le *shifter* majeur de l'énonciation ».

<sup>20</sup> Theodor Adorno, « Titres », *Notes sur la littérature*, Flammarion, 1984, p. 240.

<sup>21</sup> Maria Susana Seguin, « Les manuscrits philosophiques clandestins : une pensée en mouvement », *Libertinage et clandestinité à l'âge classique*, n°81, Tangeance, 2006, p. 94.

<sup>22</sup> On rappellera, à ce propos, ce fait révélateur que dans « *What is a clandestine philosophical manuscript?* », Gianni Paganini parle du « *philosophical manuscript* » comme d'un « *early modern literary genre* par excellence » (*Clandestine philosophy. New studies on subversive manuscripts in early modern Europe. 1620-1823*, University of Toronto Press, 2020 p. 3), sans en proposer de critère proprement littéraire de reconnaissance.

<sup>23</sup> S'il est vrai du moins, comme nous le pensons avec Alain Sandrier, que « c'est cette dichotomie entre le fond et la forme que l'étude des manuscrits clandestins ne cesse de remettre pratiquement en cause » (« Holbach et la culture manuscrite clandestine : les marges du système », *La lettre clandestine*, n°9, Classiques Garnier, 2000, p. 166).

<sup>24</sup> Parce qu'il témoigne, dira Adorno, « d'une défaite dans le procès permanent qui oppose l'auteur et l'œuvre » (*op. cit.*, p. 242).

<sup>25</sup> Gérard Dessons et Henri Meschonnic, *Traité du rythme des vers et des proses*, Dunod, 1998, p. 170. Nous soulignons.

<sup>26</sup> Henri Meschonnic, *Pour la poétique IV, Ecrire Hugo*, Gallimard, 1977, p. 256.

<sup>27</sup> Giuseppina Brunetti, art. cit., p. 55.

<sup>28</sup> Démocrite, B XXVI, dans *Les présocratiques*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1988, p. 858.

<sup>29</sup> Maurice Blanchot, *Le pas au-delà*, Gallimard, 1973, p. 53.

nombre d'auteurs clandestins<sup>30</sup>, en même temps qu'ils reprennent à Locke sa critique des *nominal essences*. Or, comme le note Meschonnic à propos de Hobbes, « jouer avec le nom, c'est jouer avec la puissance, avec la jouissance<sup>31</sup> », et c'est par là que la poétique en question engagerait avec elle une politique et une anthropologie, qui pourrait bien faire pendant à l'*Anthropologie du nom* systématisée par Lazarus. En vérité, dire que le déisme ou l'athéisme pourrait n'avoir aucun lien avec la critique du nom de Dieu, c'est-à-dire du nom propre, *donc* du nom propre de l'auteur<sup>32</sup>, serait cloisonner indûment ce qu'exige de penser ensemble le corpus qui fait notre objet. Reconnaître au contraire en l'hétérodoxie comme en l'anonymie une attaque du nom en tant que nom — une offensive *ad nomen* —, non seulement relierait les questions philosophiques et historiques aux questions littéraires, mais par surcroît rendrait compte de la manière dont procède en cette période, selon Olivier Bloch, « l'effacement relatif de l'individualité des "auteurs" au profit de l'unité d'un courant et/ou d'un milieu<sup>33</sup> ».

Ainsi, l'anonymat s'avère pouvoir être le nom d'une forme particulière d'auctorialité, ou plutôt le nom particulier que prendrait l'auctorialité dans le contexte du libertinage et de la clandestinité. La forme, autrement dit, d'une *signature* en creux, confondue non pas avec son absence mais bien avec sa privation<sup>34</sup> ; et c'est ce paradoxe qu'il nous est donné pour tâche de penser, dans la mesure où signer n'identifierait plus le singulier contre le collectif, mais la singularité du collectif lui-même, dont la cohérence fait problème. Nous pourrions alors, pour penser une telle signature collective, dont Rancière dit qu'elle « n'est pas l'appendice personnalisé d'un discours, mais la marque de son identité, le nom propre qui met ensemble les noms propres et les noms communs », enrichir ce que nous entendons par *poétique* de ce que lui y entend, à savoir « l'étude de l'ensemble des procédures littéraires par lesquelles un discours se soustrait à la [nomination]<sup>35</sup> ».

### L'anonyme en personne

A qui considère la signature comme première et l'anonymat comme second et dérivé, il apparaît que la reconnaissance de la signature — non plus inscription du nom mais stigmaté, marque singulière propre à l'œuvre anonyme comme telle — passe nécessairement par la description du mouvement d'effacement au terme duquel anonymat il y a : mouvement de *dérive du nom* à chaque fois singulier, car que l'effacement soit général n'exclue pas qu'il y ait des modes d'effacement particuliers, des manières propres à chaque auteur de raturer son propre nom. L'on parlerait alors, avec Bident, de ce « mouvement d'impropriété ou d'impropriation de chaque œuvre [qui] exclut de déposer sur elle un nom », « mouvement de dissémination [...] qui passe par la disparition du nom<sup>36</sup> », et dont on trouverait la trace dans les textes qui nous occupent. Qu'en effet dès l'âge classique l'écriture soit susceptible « d'une parole disséminée et latente », que dès lors l'anonymat puisse tout à fait y relever d'une « dissémination du nom », voilà l'apport décisif d'un article que consacre Stéphane Lojkine au cas de Diderot. Celui-ci déduit d'abord de l'analyse de la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm* le paradoxe suivant : que, contrairement à Grimm qui « perd son nom de s'individualiser », Diderot et les philosophes « prennent consistance de ne se manifester que dans l'indivision du *nous* ». Il ajoute ensuite ceci de particulièrement précieux pour nous, qui disions vouloir nous fonder sur une détermination positive de la privation du nom : « l'indivision, c'est la positivité de l'anonymat, qui permet l'engagement sans le nom ». Cette forme particulière d'anonymat, conclut-il, « n'a rien à voir avec une dépossession du nom », et « consiste plutôt dans le passage à une *méta-personnalité auctoriale*<sup>37</sup> ». Ces énoncés sont décisifs ; ils ouvrent la possibilité très paradoxale de circonscrire dans l'œuvre un lieu pour la reconnaissance de ce qui s'en efface. Car deux choses sont en jeu dans « l'indivision du *nous* » évoquée par Lojkine : d'une part, le primat du *pronom* dans la détermination de l'auctorialité anonyme, en tant qu'il est susceptible de la référence collective qu'elle suppose ; d'autre part et par conséquent, la contrariété du nom et du pronom, en tant que les noms « ne sont que des distinctions de l'un d'avec l'autre<sup>38</sup> », quand les pronoms élaborent des synthèses interpersonnelles ou « méta-personnelles ». En d'autres termes, le nom présente la dissidence individuelle ; le pronom, la communauté de personnes, voire *en* personne. L'un divise et distingue par addition d'un nom aux noms ; l'autre unit et conjoint par soustraction progressive de tous les noms.

Nous pourrions, pour illustrer ce que nous entendons ici par soustraction et là par effacement, comparer le mouvement de la *Lettre apologétique* — qui consiste à substituer tour à tour aux noms propres de départ (Raynal, Grimm) des noms communs ou pronoms

<sup>30</sup> Voir, pour une présentation succincte de cette influence hobbesienne au « tournant du siècle », Gianni Paganini, *ibid.*, p. 35-48

<sup>31</sup> Henri Meschonnic, *Le signe et le poème*, « La théorie du nom contre le langage », Gallimard, 1975, p. 61.

<sup>32</sup> Nous nous autorisons ce raccourci par mesure d'économie, et renvoyons pour le détail à Jacques Derrida, *Otobiographies. L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre*, Galilée, 1984, p. 27-28 : « Dieu est le nom, le meilleur[.] Non pas seulement le meilleur dans un contexte déterminé, mais le nom du meilleur nom en général. Or ce nom doit aussi être un nom propre. Dieu est le nom propre le meilleur ».

<sup>33</sup> Olivier Bloch, « La technique du collage dans la tradition libertine et clandestine », *La lettre clandestine*, n°9, Classiques Garnier, 2000, p. 142.

<sup>34</sup> Nous reprenons, pour faire entendre la positivité de cette absence, la distinction aristotélicienne reprise par Agamben, justement dans sa « théorie des signatures », *Signatura rerum. Sur la méthode*, Vrin, 2008, p. 88.

<sup>35</sup> Jacques Rancière, *Les noms de l'histoire*, Seuil, 1992, p. 21. Au lieu de « nomination », Rancière, qui cherche à établir une poétique du savoir et non de l'anonymat, écrit bien sûr « littérature ».

<sup>36</sup> Christophe Bident, *Reconnaissances. Antelme, Blanchot, Deleuze*, Calmann-Lévy, 2003, p. 97.

<sup>37</sup> Stéphane Lojkine, « "Et l'auteur anonyme n'est pas un lâche..." Diderot, l'engagement sans le nom », *Littératures classiques*, n°80, éd. cit., Respectivement p. 252-253, 251 et 254.

<sup>38</sup> *Ars nihil credendi*, ms.13, [en ligne : [Ars Nihil Credendi \(CC\) \(huma-num.fr\)](http://arsnihilcredendi.fr)], p. 15.

indéfinis (« l'auteur anonyme... », « celui qui... »), puis à ces derniers des pronoms personnels (« *vous* vivez avec *nous*, mais *vous nous* haïssez<sup>39</sup> ») – à celui qui trente-quatre ans plus tôt structurait l'ouverture du « Discours préliminaire » à *La promenade du sceptique*. Que ces deux textes posent, directement ou indirectement, la question de l'exposition du nom d'auteur, ne saurait d'ailleurs être une coïncidence. Le « Discours préliminaire » présente, de fait, entre son quatrième et son sixième paragraphe, une situation d'énonciation anormale, dont les ressorts et les effets sont en tous points comparables à ceux de la *Lettre*. Après trois paragraphes apparemment non adressés, « je » – l'anonyme dont le nom ne sera prononcé qu'ensuite – y interpelle et révèle du même coup son allocutaire :

Il n'y eut que *vous*, cher *Cléobule*, mon digne et respectable ami, qui ne parûtes point [...] Je n'ai garde de *vous* en faire reproche (§4)

Ici, la référence du pronom cataphorique « vous » est explicitée par le vocatif nominal auquel elle est adossée et dont elle dépend. Si son intervention surprend, qui crée ou trahit la nature dialogale d'une situation que nous croyions narrative, elle use jusque-là des fonctions normales du nom et du pronom. Mais il en va tout autrement dans les paragraphes suivants, dont les premières phrases montrent assez les effets de rupture respectifs :

*Cléobule* a vu le monde et s'en est dégoûté ; il s'est réfugié de bonne heure dans une petite terre qui *lui* reste des débris d'une fortune assez considérable ; c'est là qu'*il* est sage et qu'*il* vit heureux (§5)

Si quelque jour un heureux hasard *vous* conduit dans le désert de *Cléobule*, *vous* y verrez un homme d'un abord sérieux, mais poli<sup>40</sup> (§6)

Nous dirions, en empruntant à Benveniste sa nomenclature des systèmes énonciatifs, que la rupture consiste en un passage subreptice, dans le paragraphe 5, du système du discours au système de l'histoire, suivi d'un retour au système du discours, à nouveau remplacé dans le paragraphe 7 ; nous pourrions aussi identifier l'anomalie à la délocution de *Cléobule* intervenue dans le paragraphe 5, aussitôt après son allocution. D'une manière ou d'une autre, il s'agira toujours de reconnaître que la discontinuité repose sur une déliaison progressive des rapports de référence qu'entretiennent les pronoms et le nom. Alors qu'en effet l'entrée en scène du pronom de deuxième personne est d'abord contemporaine de la nomination qui en scelle la référence (§4 : « vous » = « *Cléobule* »), la délocution isole le nom et l'exclut du cadre interpersonnel de l'énonciation, lui prêtant la « non-personne *il* » (§5 : « *Cléobule* » = « il »). De là une distribution à nouveau frais des rôles qui, sans réintégrer *Cléobule* demeuré non-personne (§6 : « *Cléobule* » = « un homme » = « il »), réintroduit la deuxième personne débarrassée de tout support nominal, de toute dépendance référentielle au nom. La tautologie pronominale ainsi obtenue (« vous » = « vous »), si elle peut donner le sentiment de renvoyer au lecteur, à *nous qui lisons*, le peut justement en tant qu'elle est pure de toute association nominale qui l'empêcherait, par fixation définitive la retirant de l'espace du « trafic<sup>42</sup> », d'amorcer le mouvement d'*impropriation* dont nous parlons, et qui consisterait bien en une *collectivisation* par effacement du nom au profit du pronom. Dé-nommé, pro-nommé, le sujet ne serait plus un individu singulier, mais un collectif indivis susceptible de s'échanger, et que seule caractérise sa « singularité quelconque ». De même alors qu'Agamben, précisément dans le cadre d'une « théorie de la singularité quelconque », proposait d'associer au « pseudonyme » le supin, nous proposerions d'associer à l'anonymat le pronom, « une forme grammaticale qui correspond à l'état de la langue<sup>43</sup> » qu'il induit.

## La voie pronominale

Nous n'entendons pas de la sorte réduire l'anonymie à la rhétorique des énallages, mais plutôt indiquer dans quelle mesure sa question ouvre d'elle-même la voie pronominale<sup>44</sup>, en un sens qu'il nous faut maintenant expliciter, car il diffère à son tour du sens courant. Un texte anonyme est un texte dont *ne* reste de l'auteur *que* le pronom. Or, les pronoms sont habituellement tenus pour « de simples vicegérans des noms » : ils en tiennent lieu, les « représentent », et n'ont « par eux-mêmes d'autre valeur que celle qu'ils empruntent du nom ». Cela est vrai non seulement dans *Le traité de la grammaire française* (1705) de l'abbé Régnier ici cité, mais

<sup>39</sup> Ces fragments de la *Lettre* sont cités d'après les extraits proposés par Lojkine, art. cit., p. 250-251. Nous soulignons.

<sup>40</sup> Denis Diderot, *La promenade du sceptique ou Les allées*, dans *Œuvres complètes de Diderot*, I, Garnier, 1875, p. 177-178. Les citations suivantes en proviennent également. Dans chacune d'elles c'est nous qui soulignons.

<sup>41</sup> Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, 1966, p. 228.

<sup>42</sup> Nous empruntons à dessein le terme aux anonymes *Réflexions sur l'existence de l'âme et de Dieu*, dans *Philosophes sans Dieu. Textes athées clandestins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Honoré Champion, 2010, p. 275.

<sup>43</sup> Giorgio Agamben, *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, Seuil, 1990, p. 63.

<sup>44</sup> Cette part de notre réflexion s'autorise de la voie frayée par l'article de Martin Rueff, « La voix pronominale », *Critique*, n°841-842, Editions de Minuit, 2017, p. 530-550.

littéralement dans toutes les grammaires du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Si donc tout pronom tire sa référence du nom auquel il renvoie, l'enquête sur le pronom vise en fait le nom qu'il remplace, et le nom reste au terme de la voie pronominale : toute recherche aboutit à une attribution.

On conçoit dès lors pourquoi l'anonymat proprement dit, en tant qu'il retire au pronom jusqu'à la possibilité de *représenter* un nom strictement *absent*, exige une refondation de cette catégorie ; pourquoi il exige du pronom, non plus qu'il tienne lieu du nom en son absence, mais qu'il tienne compte de cette absence de nom ; pourquoi, enfin, il exige du pronom qu'il s'autonomise, et soit susceptible de fonctionner seul, tirant de ses ressources propres son propre mode de référence. Or — fait décisif en faveur de l'existence d'un tel anonymat —, cette refondation a eu lieu, et n'a eu lieu que dans l'*Encyclopédie*. Si donc nous admettions que « l'*Encyclopédie* a été le laboratoire [d'une] pratique de la dissémination du nom<sup>46</sup> », et que cette pratique est solidaire d'un usage atypique du pronom, il faut aussi admettre qu'elle en a conçu la théorie. Ou, tout du moins, qu'elle l'a rendue concevable, d'après une lecture attentive de l'article « Pronom », rédigé par Beauzée. De cet article, trois propositions concernent directement notre propos :

- 1) La personne n'est qu'un accident dans le nom, & [elle] est une propriété essentielle du *pronom* ;
- 2) Les noms expriment des sujets déterminés par l'idée de leur nature, & les *pronoms* des sujets déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de parole ;
- 3) Il [ne] faut plus reconnoître d'autres [*pronoms*] que ceux que l'on nomme communément *personnel*<sup>47</sup>.

En résulte d'abord que le pronom se dote, comme nous le prévoyions, d'un mode de référence distinct de celui du nom, et dont la propriété consiste à appeler, non pas le sujet extralinguistique de la métaphysique, mais le sujet intralinguistique de l'énonciation, « sujet de discours<sup>48</sup> » au sens Benveniste. Ensuite, que ce sujet n'entre pas sur la scène de l'énonciation en tant qu'individu réel, mais en tant que « personne ou rôle<sup>49</sup> », ce qui à la fois fait signe vers la distinction lockienne entre « substance individuelle » et « identité personnelle<sup>50</sup> », et fait entendre tout ce que la « personne » anonyme partage avec la *persona* : ce qui porte la parole et ce qui en répond<sup>51</sup>. Enfin, il résulte encore des axiomes de Beauzée que la faculté de nommer la personne devient le propre du pronom. Autrement dit, que le pronom est proprement le nom de la personne, le *nom propre de la personne*. Ce qui veut dire, si la personne est rôle — se prend, se quitte, s'attribue, se distribue, s'échange —, que le pronom est le nom propre de ce qui est en partage, le nom propre du commun, le *nom de la communauté*. Car la communauté est bien, personne nombreuse<sup>52</sup> et sans nom, le sujet pronominal de « cette parole » dont, écrivait Lojkine, le savoir « n'a pas de représentants patentés », et « qui n'existe que disséminée et latente<sup>53</sup> ». Elle est bien la « méta-personnalité auctoriale » anonyme qui pourrait dire avec Ulysse, traduit ces mêmes années par Anne Dacier : « Personne est mon nom<sup>54</sup> ».

### Que la pseudonymie est un anonymat

Anonyme serait alors un texte dont non seulement le nom d'auteur est absent, mais dont encore la totalité du langage en concert et en organise la disparition. En l'absence d'aucun nom, c'est le pronom qui nomme, et qui nomme le sans-nom ; la question de l'auteur devient celle de « l'acteur », de la *persona*, pur sujet de discours. En ce sens, le pronom intervient dans notre démarche comme un paradigme à partir duquel penser l'ensemble des manifestations de la personne anonyme dans les textes clandestins, sur fond de l'effacement — paradoxalement toujours singulier, toujours individuel — de l'individu auteur. Mais si le pronom nous importe à la seule condition qu'il nomme la personne sans l'individu, et qu'il construise un sujet de discours potentiellement collectif, un sujet textuel potentiellement intertextuel, alors on pourrait prêter au pronom un sens large, que satisferait tout élément remplissant cette condition. Se verrait ainsi accorder le statut de *pro-nom* tout nom, propre ou commun, qui nomme *en lieu et place du nom* un tel sujet de langage,

<sup>45</sup> On se reportera, pour un aperçu des diverses mais toutes semblables définitions du pronom proposées dans ces grammaires, à la liste synthétique qu'en a établie Karine Lacroix-Cuerrier dans *Histoire de la catégorie du pronom dans les grammaires françaises entre le 17<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> siècle*, [mémoire en ligne : <https://archipel.uqam.ca/5902/1/M13127.pdf> ], 2003, p. 157-166.

<sup>46</sup> Lojkine, art. cit., p. 253.

<sup>47</sup> Beauzée, art. « Pronom » de l'*Encyclopédie*, XIII, p. 450-451.

<sup>48</sup> Emile Benveniste, « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale* I, Gallimard, 1966, p. 260-262.

<sup>49</sup> Ce doublet synonymique vient à Beauzée pour illustrer la comparaison dramaturgique qu'il a employée : « Quand, au sortir du spectacle, je dis qu'Andromaque m'a vivement intéressé ; chacun se rappelle les grâces séduisantes de l'inimitable Clairon... » Selon ce parallèle, Clairon, le nom de l'actrice, figure le nom, quand Andromaque, le nom du rôle, figure le pronom (p. 450).

<sup>50</sup> John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, II, chap. 27, §9, Vrin, 2001, p. 521. On rappellera ici que la première traduction du *self* lockien par Pierre Coste a justement engagé une décision pronominale de poids.

<sup>51</sup> Voir *Encyclopédie de la philosophie*, art. « Personne », Livre de poche, Pochothèque, 2002, p. 1243.

<sup>52</sup> Notons en passant qu'il s'agit là d'un pléonasme, puisque « l'idée de la totalité des individus pris distributivement » entre dans la définition même de « Personne » fournie par Beauzée (art. cit., p. 453).

<sup>53</sup> Lojkine, *ibid.*

<sup>54</sup> Homère, *Odyssée*, chant IX, trad. Dacier, Bibliothèque mondiale, 1959, p. 194.

que l'on se donne soi-même, ou qu'entre soi l'on se prête. Littéralement, tout *prête-nom*, y compris le pseudonyme, en tant qu'il entretient toujours un lien étroit avec le pronom proprement dit.

Trois exemples devraient rendre raison de l'élargissement de notre perspective, malgré l'habitude que nous avons acquise de distinguer l'anonyme du pseudonyme, en l'absence de réelles distinctions dans leurs fonctionnements respectifs<sup>55</sup>. Trois exemples, issus du corpus clandestin d'après le tournant du siècle<sup>56</sup> : *L'art de ne rien croire*, *Jordanus Brunus redivivus*, et *Le philosophe*. Trois titres de manuscrits anonymes, apparemment sans la moindre trace d'un pseudonyme.

Pourtant, le traité anonyme connu aujourd'hui sous le titre *L'art de ne rien croire* reproduit intégralement l'intitulé, la signature, et tous les anagrammes qui figurent en tête d'un texte de la Renaissance : « La / Béatitude des Chrétiens / ou / Le fleo de la Foy / par Geoffroy Vallée / Natif d'Orléans / Fils de Geoffroy Vallée<sup>57</sup> ... » Dès lors, il faudrait bien tenir Geoffroy Vallée pour le nom d'emprunt, le faux nom, le pseudonyme de l'auteur de *L'art de ne rien croire*. Ou plutôt, puisque rien ici ne distingue l'auteur anonyme de Vallée, ni ne distingue l'auteur anonyme de son propre texte, ni ne distingue son propre texte de celui de Vallée, il faudrait tenir Geoffroy Vallée pour tout autre chose qu'un auteur, tout autre chose aussi qu'un nom d'auteur, et simplement pour le nom d'un sujet intertextuel, c'est-à-dire d'une personne après tout sans nom<sup>58</sup>.

C'est ce même phénomène, mais radicalisé, que l'on retrouve dans le *Jordanus Brunus redivivus*. Ce texte, sans non plus cesser d'être anonyme, livre en trois mots un titre (« *Jordanus Brunus redivivus* »), deux hypotextes (les œuvres de Jordano Bruno, et le *Theophrastus redivivus*), mais aussi un nom d'auteur et/ou un pseudonyme (*Jordanus Brunus*). Nom d'auteur, Jordanus Brunus le serait, outre de feu le philosophe napolitain, de tous les auteurs qui s'en revendiquent ; nom collectif alors, nom de personne qui rend possible les filiations intertextuelles, favorise les résurgences et les résurrections littéraires, permet les retours et les recours à une même figure auctoriale. Pseudonyme, Jordan Brun le serait d'un individu tout entier assimilé à sa personne plurielle : « Jordan Brun, sous le nom duquel nous écrivons<sup>59</sup> ». Dans tous les cas, la frontière entre anonymat et pseudonymie s'abolit en même temps que la frontière séparant l'homme de l'œuvre, en même temps que celle qui sépare le nom (de l'écrivain) du titre (de l'écrit).

Encore cette situation se trouve-t-elle dramatisée dans *Le philosophe*. Ce texte, attribué à Du Marsais, cherche à identifier par leur « caractère » ceux que « le nom de philosophe<sup>60</sup> » nomme proprement, ceux à qui il revient en propre. Or, peu à peu s'avère que ce dont « le nom de philosophe » est le nom propre, c'est une personne, c'est « nous » ; que le nom propre de « philosophe » est nôtre. En témoigne le passage suivant, dont les trafics pronominaux, parce qu'ils le saturent, se passent de commentaire :

Le sage insensible des Stoïciens est éloigné de la perfection de *notre* philosophe. *Nous* voulons un homme, et *leur* sage n'était qu'un fantôme; *ils* rougissaient de l'humanité, et *nous* en faisons gloire; *nous* voulons mettre les passions à profit, *nous* voulons en faire un usage raisonnable, et par conséquent possible, et *ils* voulaient follement anéantir les passions et *nous* abaisser au-dessous de *notre* nature par une insensibilité chimérique. Les passions lient les hommes entre eux, et c'est pour *nous* un doux plaisir que cette liaison. *Nous* ne voulons ni détruire *nos* passions, ni en être tyrannisés; mais *nous* voulons *nous* en servir et les régler.<sup>61</sup>

Il serait aisé de montrer comment le référent du pronom de première personne change au cours de ce paragraphe, passant de *nous qui parlons du philosophe* à *nous qui sommes le philosophe* ; comment, en d'autres termes, ce passage ne fait qu'entériner une antonomase<sup>62</sup>, qu'acter le passage insensible d'un portrait du philosophe à un autoportrait en philosophe. « Le philosophe », à ce titre paradigmatique du texte anonyme au sens où nous cherchons à le penser, est à la fois le titre de l'œuvre et le nom de son « auteur » devenu « secrétaire d'une communauté ». Son nom propre est bien un nom commun, et son anonymat, alors « universel » au sens où McKenna le dit de celui de Bayle, en « symbolise le sacrifice du moi<sup>63</sup> », de l'individualité privée.

<sup>55</sup> Maurice Laugaa, du reste, remarquait déjà dans sa *Pensée du pseudonyme* que « ce nom [le pseudonyme] n'est pas un nom, n'est plus un nom » (PUF, 1986, p. 102-103). Avant lui, c'est Pascal Quignard qui reconnaissait une parenté entre « l'anonymat de l'inarticulé » et « la non-articulation de la pseudonymie », dans *La parole de la Délie. Essai sur Maurice Scève*, Mercure de France, 1974, p. 65.

<sup>56</sup> Nous empruntons ce chrononyme à Gianni Paganini, *Les philosophies clandestines à l'âge classique*, éd. cit., p. 35 et suivantes.

<sup>57</sup> L'on comparera ici *Ars nihil credendi*, ms.13, [en ligne : [Ars Nihil Credendi \(CC\) \(huma-num.fr\)](http://arsnihilcredendi.org)], p. 1, à l'édition du traité de Vallée, *L'art de ne croire en rien, Livre des trois imposteurs*, Rivages poche, 2002, p. 45.

<sup>58</sup> Cette lecture, du reste, coïncide avec une certaine approche phénoménologique de l'anonymat, par exemple illustrée par Jean-Luc Marion : « La voix [qui nomme] reste sans voix, plus exactement sans le Nom. Le Nom ne se donne qu'en se disant sous aucun nom » (« La voix sans nom », *Rue Descartes. Collège international de philosophie*, PUF, 1998, p. 18).

<sup>59</sup> *Jordanus Brunus redivivus*, dans *Philosophes sans Dieu*, op. cit., p. 27. Nous soulignons.

<sup>60</sup> Du Marsais, *Le philosophe*, dans *Philosophes sans Dieu*, op. cit., p. 27.

<sup>61</sup> Du Marsais, *ibid.* Fait remarquable, la version de ce passage parue dans l'*Encyclopédie* témoigne d'un degré d'effacement presque total des marques de personne. Voir *Encyclopédie*, XII, p. 510.

<sup>62</sup> Là où « sauver les noms, c'est réfuter l'antonomase » (Martin Rueff, « De la rectitude des noms. Note sur le pétrarquisme français », *Poésie*, Belin, n°131-132, 2010, p. 301), les effacer est toujours antonomastique.

<sup>63</sup> Antony McKenna, « Les masques de Pierre Bayle : pratiques de l'anonymat », *Littératures classiques*, n°80, éd. cit., p. 247.

## Anonymat et onomaclastie. Éléments de corpus

Si l'on peut légitimement y voir une coquetterie, une marque de modestie ou un geste de prudence, la manifestation d'un « désir<sup>64</sup> » ou encore la condition d'une cryptographie en appelant à « l'art [straussien] de lire entre les lignes<sup>65</sup> », l'anonymat se révèle être aussi une pratique dont non seulement les conséquences débordent les catégories dans lesquelles on a coutume de le penser, mais dont la première conséquence est d'en déplacer, voire d'en supprimer les frontières. Comme pratique littéraire, l'anonymat conteste la différence entre le texte, son paratexte et son intertexte, entre l'œuvre signée et l'œuvre non signée ; comme pratique linguistique, il subordonne le nom propre au nom commun, le nom au pronom ; comme pratique sociale, il indifférencie le membre de sa communauté, l'œuvre individuelle de l'œuvre collective ; comme pratique politique, il rend impensable l'affirmation publique sans la retraite privée, la critique de l'autorité sans celle de l'auctorialité.

Dire cela, c'est, non pas prétendre en avoir fini, mais indiquer combien la question de l'anonymat ainsi posée suggère de pistes de lectures. C'est également, et par suite, affirmer que cette question requiert pour son examen un corpus dont les bornes ne pourront pas être d'avance et définitivement fixées, et cela en vertu de l'objet même, dont la connaissance est à ce point parcellaire que de nouveaux manuscrits sont régulièrement exhumés, et que leur édition commence à peine. Cependant, à défaut d'un contenu sûr, stable et inaltérable, nous proposons un cadre de prospection à quatre critères : un moment, un espace, un outil et une idée. Historiquement, nous nous fierions aux bornes de cet « âge classique élargi » dont parle Paganini, qui s'étend « de l'âge libertin au plein épanouissement des Lumières », de la rédaction du *Theophrastus redivivus* (1659) à la campagne de publication des manuscrits philosophiques (1760-1770). Géographiquement, notre étude épouserait les frontières de la République des Lettres, pour prendre la mesure transnationale de l'auctorialité collective qui est en jeu, et ne pas se priver d'étudier l'ombre portée par la poétique de l'anonymat sur les stratégies de traduction. Mais parce que la jonction de ces deux données délimite un champ encore immense, nous privilégierions, parmi les textes anonymes qui n'auraient pas connu la fortune de ceux d'un Diderot, les manuscrits disponibles sur la plateforme *Philosophie d@ndestine* supervisée par Pierre-François Moreau et Maria Susana Seguin — outil précieux, dont nous souhaiterions enrichir nos recherches, mais que nous souhaiterions aussi enrichir de nos recherches. De tous ces textes enfin, nous retiendrions pour commencer ceux qui partagent un philosophème qu'implique l'anonymat : la contestation en général de la suffisance d'aucun nom, que nous proposons d'appeler *onomaclastie*, en ce qu'elle dirait plus que le *nominalisme*<sup>66</sup>.

Sur cette base seraient ainsi étudiées les *Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connaissances de l'homme*, attribuées à Falconet, la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* attribuée à Fréret, *L'art de ne rien croire* ou *Ars nihil credendi*, ou encore le moins connu *Dialogue sur l'âme, par les interlocuteurs en ce temps-là*. Onomaclastes, ces textes le seraient tous en tant qu'ils avancent, non seulement comme les nominalistes que *cela qui a un nom n'existe pas*<sup>67</sup>, mais également que *cela qui existe n'a pas de nom*, ouvrant la voie à une appréhension authentiquement positive de la figure anonyme. Nul hasard à ce que le *Dialogue sur l'âme* propose de la Matière, « considérée comme le sujet et les accidents du corps », une définition que nous pourrions tout entière reprendre au titre du sujet et des accidents de ce texte lui-même : « *cette chose sans forme et sans nom qui sert de base aux diverses formes [...] qu'on veut lui donner*<sup>68</sup> ».

Dans ce cadre, l'étude envisagée devrait nécessairement se tenir au lieu précis où la poétique de l'anonymat dialogue avec l'histoire et la philosophie des textes anonymes. Elle devrait, pour ce faire, montrer d'une part en quoi s'éclairaient réciproquement le contexte historique d'écriture qui impose l'anonymat comme une contrainte extérieure, et la pratique d'écriture à laquelle il s'impose comme une forme intérieure ; d'autre part, comment les catégories philosophiques qu'élaborent les textes cités réfléchissent leur propre anonymat, au même titre que leur anonymat conditionne l'élaboration de leurs catégories philosophiques. Faire, après tout, simplement la part de l'astreinte historique, du projet philosophique, et de l'effet poétique dans l'évènement nommé anonymat. En un mot : situer *historiquement* une *poétique* de la *pensée*.

## Conformité des axes de recherche avec ceux de l'IHRIM

<sup>64</sup> Voir Julien Dugnoille, *Le désir d'anonymat*, L'Harmattan, 2004, *passim*.

<sup>65</sup> Jean-Michel Gros, « L'art d'écrire dans les *Eclaircissements* du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, t. 195, n°1, 2005, p. 34.

<sup>66</sup> Rappelons que le nominalisme, depuis Guillaume d'Ockham, reste solidaire d'une sémiotique de la *suppositio*, selon laquelle « un terme tient lieu d'une chose dans une proposition » (Joël Biard, *Guillaume d'Ockham. Logique et philosophie*, PUF, 1997, p. 38). Dans ce cadre, la construction d'un pur sujet de discours qui ne soit pas la simple référence faite à un individu réel hors du langage — la personne, en fait — est impensable.

<sup>67</sup> *Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connaissances de l'homme*, ms. 160 [en ligne : [Microsoft Word - Delaube\\_3.doc \(huma-num.fr\)](#)], p. 46 : « Les noms ôtés il ne reste rien ».

<sup>68</sup> *Dialogue sur l'âme, par les interlocuteurs en ce temps-là*, ms. 52 [[Microsoft Word - Dialogues\\_4.doc \(huma-num.fr\)](#)], p. 45. Nous soulignons.

L'enjeu de cette recherche est alors à son tour pluriel, et nous tenons pour finir à souligner combien chacune de ses dimensions rejoint les lieux d'investigation privilégiés de l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités, que nous souhaiterions intégrer.

Cette recherche concernerait bien sûr ce dont s'occupe, dans la droite ligne des travaux fondateurs d'Antony McKenna, l'équipe de recherche « Libertins et clandestins » co-dirigée par Pierre-François Moreau et Maria Susana Seguin, mais également l'ensemble des projets que subsume l'axe de recherche IV, *Les normes, les canons et leurs critiques*. Cela, en vertu d'un commun corpus : les textes et manuscrits philosophiques clandestins, dont il faut remarquer qu'ils ne sont pas l'objet des recherches de cette seule équipe, mais qu'ils intéressent aussi bien l'axe III en ce qu'ils compliquent l'histoire des idées politiques, que l'axe I en tant qu'ils font valoir « la longue expérience [des chercheurs] dans l'étude théorique des corpus manuscrits<sup>69</sup> ». Les travaux sur l'auctorialité générale de Michèle Clément, qui coordonne ce dernier axe, illustrent éminemment la manière dont nous voudrions articuler la question théorique de la lecture des textes à la question théorique de leur production en contexte, et jusqu'à la question pratique de leur publication.

Outre par son objet, la recherche que nous envisageons rencontre également les préoccupations de l'IHRIM par ses postulats de méthode et par la portée de ses questionnements. Par sa méthode, nous entendons l'ambition d'un « retour au texte » pour penser la « construction des représentations » (axe V), et à ce que celui-ci suppose d'attention au « contexte historique de composition » et aux « structures profondes qui donnent aux textes leur unité et cohérence ». En ce sens, la poétique de l'anonymat ne nommerait elle-même rien d'autre que la construction dans un certain contexte et *à même le texte* d'une certaine subjectivité, et cette « forme de littérature<sup>70</sup> » rien d'autre que sa « forme de cohérence » (axe III).

Par sa portée, s'il va presque de soi que notre enquête rallierait autour de l'axe V.3 les questionnements sur « les modalités de la construction de soi à l'interface entre espace intime et espace public », elle en approfondirait aussi « les implications politiques et idéologiques » (axe V) sur le terrain pluridimensionnel de l'hétérodoxie : politique, religieuse et sociale. Politique d'abord, car l'anonymat engage « une pensée du sujet comme politique du sujet<sup>71</sup> », et pose la question du pouvoir tout autrement que ne la pose la « politique du nom<sup>72</sup> » et la « politique des pronoms<sup>73</sup> » qui lui font concurrence. Religieuse ensuite, car s'il est vrai que « c'est en Dieu seul que les choses ont un nom propre », et que « l'essence spirituelle de l'homme » repose dans sa capacité à « traduire le sans-nom dans le nom<sup>74</sup> », l'affirmation du sans-nom comme tel fonde une athéologie renversante : les textes clandestins ne sont plus anonymes parce qu'hétérodoxes, mais hétérodoxes parce qu'anonymes. Collective et sociale enfin, car l'anonymat oppose à « l'imposition de catégories identitaires » un principe historique de dissimulation et de dissémination qui fonctionne bien comme une économie collective du risque, une « manière dont [la] dissidenc[e] s'exprim[e] face aux mécanismes unilatéraux » (axe IV).

<sup>69</sup> Les formules ici citées proviennent des descriptifs des axes de recherche de l'IHRIM, consultables en ligne, [[Recherche - Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités UMR 5317 \(ens-lyon.fr\)](http://Recherche-Institut-d'Histoire-des-Representations-et-des-Idees-dans-les-Modernites-UMR-5317-ens-lyon.fr)].

<sup>70</sup> Maria Susana Seguin, « Les manuscrits philosophiques clandestins : une pensée en mouvement », *Libertinage et clandestinité à l'âge classique*, n°81, Tangeance, 2006, p. 94.

<sup>71</sup> Henri Meschonnic, *Politique du rythme, politique du sujet*, Verdier, 1995, p. 9.

<sup>72</sup> Voir, par exemple, Jean-Charles Monferran et Olivia Rosenthal, « A quoi sert de nommer ? Politique du nom dans *Les Regrets* de Du Bellay », *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 15, n°2, 1997, p. 301-323.

<sup>73</sup> On pourrait ici rappeler comment Etienne Balibar envisage « la généalogie du concept moderne de subjectivité » depuis son élaboration pronominal dans le texte de Locke (*Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, PUF, 2011, p.125). Cette étude gagnerait à être compliquée de ce qui se joue dans les trafics pronominaux des textes anonymes.

<sup>74</sup> Walter Benjamin, « Sur le langage en général et sur le langage humain », *Philosophie du langage*, Payot, 2020, respectivement p. 62 et 54.



## Bibliographie sélective

### Bibliographie primaire

#### Œuvres

- BAYLE, Pierre, *Œuvres diverses*, coll. « Les classiques du peuple », Editions sociales, 1971
- CHALLE, Robert, *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales*, coll. « Le temps retrouvé », Mercure de France, 2002
- CHALLE, Robert, *Mémoires*, Droz, 1996
- DIDEROT, Denis, *Écrits sur l'art et les artistes, textes réunis par Jean Seznec*, Hermann, 2007
- DIDEROT, Denis, *La promenade du sceptique ou Les allées*, dans *Œuvres complètes de Diderot*, I, Garnier, 1875
- *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, I et II, coll. « GF », Flammarion, 1986
- GASSENDI, Pierre, *Vie et mœurs d'Épicure*, I et II, trad. Sylvie Taussig, Belles Lettres, 2006
- LA MOTHE LE VAYER, François de, *De la liberté et de la servitude*, Folio, Gallimard, 2007
- VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Folio, Gallimard, 1994

#### Anthologies

- *Libertins du XVII<sup>e</sup> siècle*, I et II, éd. Jacques Prévot, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1998
- *L'art de ne croire en rien*, suivi de *Livre des trois imposteurs*, Rivages poche, 2002
- *Philosophes sans Dieu. Textes athées clandestins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, réunis par Mothu et Mori, coll. « Champion classiques », Honoré Champion, 2010

#### Corpus numériques

- Pour les manuscrits clandestins :  
<http://philosophie-clandestine.huma-num.fr/mss>
- Pour la *Correspondance complète et autres écrits* de Guy Patin :  
<https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>
- Pour la *Correspondance* de Marc-Michel Rey :  
<http://rey.huma-num.fr/presentation>
- Pour l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres* :  
<https://encyclopedie.uchicago.edu/>

### Bibliographie secondaire

- Sur les textes et contextes libertins et clandestins :

#### Essais

- BENITEZ, Miguel, *La face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins à l'âge classique*, coll. « Universitas », Paris-Oxford, 1996
- BOST, Hubert, *Pierre Bayle et la religion*, coll. « Philosophies », PUF, 1994
- CATTEUW, Laurie, *Censures et raisons d'Etat. Une histoire de la modernité politique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Albin Michel, 2013
- CHAUNU, Pierre, *La civilisation de l'Europe des Lumières*, coll. « Champs », Flammarion, 1982
- DARMON, Jean-Charles, *Le songe libertin*, Klincksieck, 2004

- PAGANINI, Gianni, *Les philosophies clandestines à l'âge classique*, coll. « Philosophies », PUF, 2005
- PINTARD, René, *Le libertinage érudit en France dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Slatkine, 1983
- ROUDAUT, Jean, *Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, 1971

#### Ouvrages collectifs

- *Clandestine philosophy. New studies on subversive manuscripts in early modern Europe. 1620–1823*, dir. Paganini, Jacob et Laursen, University of Toronto Press, 2020
- *Le matérialisme au XVIII<sup>e</sup> siècle et la littérature clandestine*, dir. Bloch, coll. « Bibliothèque d'Histoire de la Philosophie », Vrin, 1982
- « Les formes littéraires dans les manuscrits philosophiques clandestins », *La lettre clandestine*, n°9, dir. Seguin et Moreau, Classiques Garnier, 2000

#### Articles

- COURTOIS, Jean-Patrice, « Ecrire avec Cyrano de Bergerac – une autre face de l'actuel », *Po&sie*, [en ligne : [Ecrire avec Cyrano de Bergerac – une autre face de l'actuel – PO&sie \(po-et-sie.fr\)](#)], avril 2014
- GROS, Jean-Michel, « L'art d'écrire dans les *Eclaircissements* du *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, t. 195, n°1, 2005, p. 21-37
- MOTHU, Alain, « Le manuscrit philosophique clandestin existe-t-il ? », *Ecrire au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Genèse de textes littéraires et philosophiques*, dir. Lebrave et Gresillon, CNRS Editions, 2000, p. 59-74
- MCKENNA, Antony et MORI, Gianluca, « La filiation des manuscrits clandestins. Du *Theophrastus redivivus* aux *Réflexions morales et métaphysiques* », [en ligne : [\(2\) \(PDF\) \(Antony McKenna and Gianluca Mori\) La filiation des manuscrits clandestins : du Theophrastus Redivivus aux Réflexions morales et métaphysiques | McKenna Antony et Gianluca Mori - Academia.edu](#)]
- SEGUIN, Maria Susana, « De l'Analyse de la religion chrétienne à l'Évangile de la raison », *Revue Voltaire*, n°8, PUPS, 2008, p. 137-149
- SEGUIN, Maria Susana, « Les manuscrits philosophiques clandestins : une pensée en mouvement. L'exemple de *La religion chrétienne analysée* et ses paratextes », *Libertinage et clandestinité à l'âge classique*, n°81, Tangence, 2006, p. 77-95
- WALD LASOWSKI, Patrick, « Le libertinage de plume », *Le Bonheur de la littérature. Variations critiques pour Béatrice Didier*, PUF, 2005, p. 143-149

#### **- Sur l'anonymat :**

#### Essais

- ANNE, Chantal, *L'amour dans la pensée de Soren Kierkegaard. Pseudonymie et polyonymie*, L'Harmattan, 1993
- BAILLET, Adrien, *Auteurs déguisez sous des noms étrangers, empruntez, supposez, feints à plaisir, chiffrez, renversez, retournez, ou changez d'une langue en une autre*, Paris, A. Dezallier, 1690
- DUGNOILLE, Julien, *Le désir d'anonymat. Chez Blanchot, Nietzsche et Rilke*, L'Harmattan, coll. « Ouverture philosophique », 2004
- FRAENKEL, Béatrice, *La signature. Genèse d'un signe*, coll. « Bibliothèque des Histoires », Gallimard, 1992
- LAUGAA, Maurice, *Pensée du pseudonyme*, PUF, 1986
- LECLERC, Gérard, *Le sceau de l'œuvre*, Seuil, 1998
- STAROBINSKI, Jean, *Interrogatoire du masque*, Galilée, 2015

#### Ouvrage collectif

- « Anonymat et signature », *Études et travaux : Ecole du Louvre, Ecole du Patrimoine*, n°2, dir. Jean Cuisenier, La documentation française, 1989
- *Figures de l'anonymat : médias et société*, dir. Frédéric Lambert, coll. « Champs visuels », L'Harmattan, 2001
- *L'anonymat dans les arts et les lettres au Moyen Âge*, dir. Sébastien Douchet et Valérie Naudet, PUP, 2016
- « L'anonymat de l'œuvre (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », *Littératures classiques*, n°80, dir. Bérengère Parmentier, Armand Collin, 2013

#### Articles

- BARTHES, Roland, « La mort de l'auteur », *Manteia*, n°5, 1968, p. 12-17
- BURON, Emmanuel, « Fragment de sémiologie et de poétique scévienne : « celer » comme indice d'une théorie de l'expression », *Fabula / Les colloques*, Maurice Scève, *Délie, Object de plus haute vertu*, [en ligne : <http://www.fabula.org/colloques/document1804.php>], 2013
- CLEMENT, Michèle, « L'anonymat chez Maurice Scève et le devenir auteur », *Littératures classiques*, Société de littératures classiques (SLC), 2013, pp.279-295
- COMPAGNON, Antoine, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », [en ligne : <https://www.fabula.org/compagnon/auteur.php>]
- DUCCINI, Hélène, « L'anonymat des auteurs et des imprimeurs du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *MédiaMorphoses*, INA, [en ligne : [2002\\_5\\_43.pdf;sequence=1](https://www.ina.fr/mediamorphoses/2002_5_43.pdf;sequence=1) (mist.fr)]
- FOUCAULT, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits (1954-1975)*, I, coll. « Quarto », Gallimard, 2001, p. 817-849
- LEVINAS, Emmanuel, « Signature », *Difficile liberté*, p. 433-440
- TATIN-GOURIER, Jean-Jacques, « L'expression de l'autorité littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle : anonymat, diversité des masques et production assumée », *Convergences francophones*, n°5, 2017, p. 1-6

**- Sur le langage en général, et le nom en particulier :**

Essais

- ADORNO, Theodor, *Notes sur la littérature*, Flammarion, 1984
- AGAMBEN, Giorgio, *La communauté qui vient. Théorie de la singularité quelconque*, Seuil, 1990
- AGAMBEN, Giorgio, *Signatura rerum. Sur la méthode*, Vrin, 2008
- ARNAULD, Antoine et NICOLE, Pierre, *La logique ou l'art de penser*, coll. « Champs », Flammarion, 1970
- BALIBAR, Etienne, *Citoyen sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, PUF, 2011
- BENJAMIN, Walter, *Philosophie du langage*, Payot, 2020
- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, I, coll. « Tel », Gallimard, 1966
- BIARD, Joël, *Guillaume d'Ockham. Logique et philosophie*, coll. « Philosophies », PUF, 1997
- BIDENT, Christophe, *Reconnaitances. Antelme, Blanchot, Deleuze*, Calmann-Lévy, 2003
- BLANCHOT, Maurice, *Le pas au-delà*, Gallimard, 1973
- COURTOIS, Jean-Patrice, *Mémoire et jugement : CYRANO DE BERGERAC*, *Lettres*, coll. « anciens modernes », Editions I : I, 2013
- DERRIDA, Jacques, *Le calcul des langues. Distyle*, coll. « Bibliothèque Derrida », Seuil, 2020
- DERRIDA, Jacques, *Otobiographies. L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre*, Galilée, 1984
- DERRIDA, Jacques, *Sauf le nom*, coll. « Incises », Galilée, 1993
- DU MARSAIS, César Chesneau, *Logique et principes de grammaire*, Le Breton, 1769
- FRANCK, Didier, *Le nom et la chose. Langue et vérité chez Heidegger*, Vrin, 2017
- KOJEVE, Alexandre, *Identité et Réalité dans le « Dictionnaire » de Pierre Bayle*, coll. « Bibliothèque des Idées », Gallimard, 2010
- LACROIX-CUERRIER, Karine, *Histoire de la catégorie du pronom dans les grammaires françaises entre le 17<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> siècle*, [mémoire en ligne : <https://archipel.uqam.ca/5902/1/M13127.pdf>], 2003
- LAZARUS, Sylvain, *Anthropologie du nom*, Seuil, 1996
- LEVINAS, Emmanuel, *Noms propres*, Fata Morgana, 1976
- LEVY, Benny, *Le nom de l'homme. Dialogue avec Sartre*, Verdier, 1984
- LOCKE, John, *Essai sur l'entendement humain*, Vrin, 2006
- LUCRECE, *De la nature*, trad. Alfred Ernout, Belles Lettres, 2019
- MALEBRANCHE, Nicolas, *Œuvres*, I et II, éd. Rodis-Lewis, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1979
- MESCHONNIC, Henri et DESSONS, Gérard, *Traité du rythme des vers et des proses*, Dunod, 1998
- MESCHONNIC, Henri, *Le signe et le poème*, Gallimard, 1975
- MESCHONNIC, Henri, *Politique du rythme, politique du sujet*, Verdier, 1995
- MESCHONNIC, Henri, *Pour la poétique IV, Ecrire Hugo*, Gallimard, 1977
- MILNER, Jean-Claude, *Les noms indistincts*, Verdier poche, 1983
- RANCIERE, Jacques, *Les noms de l'histoire*, Seuil, 1992
- QUIGNARD, Pascal, *La parole de la Délie. Essai sur Maurice Scève*, Mercure de France, 1974
- STRAUSS, Leo, *La persécution et l'art d'écrire*, coll. « Tel », Gallimard, 2003
- WISMANN, Heinz, *Les avatars du vide. Démocrite et les fondements de l'atomisme*, Hermann, 2010

### Anthologie

- *Les présocratiques*, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1988

### Articles

- FABRE, Paul, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique*, n°8, [En ligne : <http://journals.openedition.org/praxématique/1383>], 1987
- MARION, Jean-Luc, « La voix sans nom. Hommage — à partir — de Levinas », *Rue Descartes. Collège international de philosophie*, PUF, 1998, p. 11-25
- MONFERRAN, Jean-Charles et ROSENTHAL, Olivia, « A quoi sert de nommer ? Politique du nom dans *Les Regrets* de Du Bellay », *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, vol. 15, n°2, 1997, p. 301-323
- RUEFF, Martin, « De la rectitude des noms. Note sur le pétrarquisme français », *Poésie*, Belin, n°131-132, 2010, p. 283-302
- RUEFF, Martin, « La voix pronominale », *Critique*, n°841-842, Éditions de Minuit, 2017, p. 530-550